

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2018

Présents : M. Gilles TURLAN - Le Maire, Mesdames ALBERT, ANTONIO, DOMINGO, MORANT, Messieurs AUGRY, HUAU, MONNAUX, RAYMOND, RODRIGUEZ, SOUBREVIE,

Procuration : Monsieur COMBES à Monsieur RODRIGUEZ

Excusés : Madame BAUDINIÈRE, LARTIGUE

Mme Sonia DOMINGO est nommée secrétaire de séance.

La séance débute à 21h05.

Monsieur le Maire appelle ses collègues à s'exprimer sur le projet de compte-rendu :
- du Conseil Municipal du 14 juin 2018

Vote : A l'unanimité

Monsieur le Maire propose d'inscrire un point supplémentaire à l'ordre du jour :
Délivrance d'un permis de construire article L-422-7 du code de l'urbanisme

Vote : A l'unanimité

Validation du tableau de recensement des Points d'Eau Incendie transmis par le SDIS du Tarn

Monsieur le Maire indique que dans le cadre du Règlement Départemental de Défense Extérieure contre l'Incendie (RDDECI), il appartient aux communes de communiquer à Monsieur le Préfet la liste des Points d'Eau Incendie relevant du pouvoir de police spéciale du maire.

Il convient donc au conseil municipal de valider la liste communiquée par le SDIS.

Vote : A l'unanimité

Présentation du Plan Pluriannuel d'Investissement de la commune

Proposition d'emprunt

Objectif :

La commune de GIROUSSENS a élaboré un plan pluriannuel d'investissement jusqu'en 2022 afin d'anticiper les dépenses liées aux gros projets et leurs financements. En ayant intégré toutes les recettes, il apparaît qu'un prêt est indispensable sans dépasser 10 ans de capacité de désendettement.

Mise en concurrence :

3 établissements consultés : Crédit agricole, Banque populaire (qui n'a pas souhaité faire une offre) et la Banque Postale.

Les conditions demandées : 600 000 € de capital à taux fixe sur 15 ou 20 ans à échéances trimestrielles. Capital débloqué sur 2018. Début remboursement 2019.

TRIMESTRIEL	PRÊT 15 ANS				PRÊT 20 ANS			
	TAUX	ECHEANCE	COUT INTERETS	FRAIS DOSSIER	TAUX	ECHEANCE	COUT INTERETS	FRAIS DOSSIER
CREDIT AGRICOLE	1,65	11 309,00 €	78 540,06 €	900,00 €	1,94	9 066,80 €	125 344,15 €	900,00 €
BANQUE POSTALE	1,36	11 096,00 €	65 852,67 €	600,00 €	1,69	8 854,45 €	108 468,67 €	600,00 €
		GAIN	12 687,39 €	300,00 €		GAIN	16 875,48 €	300,00 €

Monsieur le Maire propose de retenir la proposition de la banque postale de 15 ans à échéances variables.

Vote : 1 Abstention - Monsieur CLAUSTRE - 12 Pour

Décisions modificatives

Objet : Décision modificative N°1

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2158-246 : Enrochement		84 000.00 €
D 2158-247 : Aménagement espaces publics		516 000.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		600 000.00 €
R 1641 : Emprunts en euros		600 000.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées		600 000.00 €

Vote : A l'unanimité

Délivrance d'un permis de construire : Article L 422-7 du code de l'urbanisme

Monsieur le Maire va déposer une demande de permis de construire, à titre personnel pour la construction d'une maison d'habitation. D'après l'article L 422-7 du code de l'urbanisme : « si le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale est intéressé au projet faisant l'objet de la demande de permis ou de la déclaration préalable, soit en son nom personnel, soit comme mandataire, le conseil municipal de la commune ou de l'organe délibérant de l'établissement public désigne un autre de ses membres pour prendre la décision. »

Conformément aux textes en vigueur, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de désigner un de ses membres pour délivrer le permis de construire et propose la candidature de Madame DOMINGO.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Vote : A l'unanimité

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Réflexion sur le projet de territoire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35.

SIGNATURES :

G. TURLAN	C. ANTONIO	R. SOUBREVIE
S. DOMINGO	T. COMBES	A. BAUDINIÈRE
	Procuration M. RODRIGUEZ	Excusée
M. RODRIGUEZ	C. RAYMOND	P. HUAU
B. ALBERT	E. MONNAUX	E. MORANT
JL. CLAUSTRE	D. LARTIGUE	D. AUGRY
	Excusée	